

les
ateliers
du
Douet

Adaptés
à vos
exigences



La force d'une structure,
la dynamique de la polycompétence.



les ateliers du Douet

Adaptés
à vos
exigences

→ MISSIONS

Créé en 1973 sous la forme d'une association loi 1901 à but non lucratif et géré par l'Association de Gestion du C.A.T Foyer, l'E.S.A.T. Les Ateliers du Douet marque la première étape de ce qui allait par la suite être développé autour de la personne handicapée et de ses besoins. La mission des Ateliers du Douet est d'offrir à la personne en situation de handicap mental une place dans la société, à travers une vie professionnelle et sociale active la plus proche de la réalité avec un accompagnement personnalisé et adapté qui permet d'accompagner chaque personne en situation de handicap dans le temps (autonomie, épanouissement, etc.).

→ ÉVOLUTION

Face à l'augmentation du nombre des salariés, de nombreux événements ont marqué les dernières années :

- Extension importante des locaux (construction des Ateliers de Menuiserie, agrandissement et mise aux normes de la Cuisine, aménagement d'un lieu pour les activités de soutien, réfection des vestiaires, etc.),
- Création de nouveaux services (S.A.V.S., Foyer d'Hébergement permanent),
- Renforcement des équipes d'encadrement dans les Ateliers Menuiserie et Métallerie, au S.A.V.S., au Foyer...
- Extension de l'activité du S.A.V.S. en direction d'une population en situation de handicap psychique, dans le cadre de la résidence Villebois-Mareuil à Fougères.

De nombreux projets sont également à l'étude dont celui de l'ouverture d'un nouvel Atelier à Fougères avec une nouvelle activité spécifique.



→ HISTORIQUE

1973

22 octobre Création du C.A.T. par l'Association de Gestion de l'I.M.E.

Accueil d'adultes handicapés mentaux.
Effectif : 9 usagers.

1975

Loi d'orientation du 30 juin 1975 avec création d'une Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel (COTOREP) dans chaque département.

La personne handicapée en C.A.T. perçoit un salaire.

1978

Création de l'Association de Gestion du C.A.T. Foyer, indépendante et spécifique à l'accueil et à l'accompagnement des adultes handicapés.

1979

Création d'un Foyer de semaine sur Fougères au sein du Foyer des Jeunes Travailleurs.

1982

Création de l'Atelier de Saint-Hilaire-des-Landes. L'effectif des salariés handicapés passe de 105 à 140 personnes.

1984

Transfert du Foyer d'Hébergement à Saint-Hilaire-des-Landes.

1988

Ouverture de la Section annexe de C.A.T. (S.A.C.A.T).

Capacité d'accueil de départ : 16 places.

1995

Création du S.A.V.S.

1999

Installation définitive du Foyer d'Hébergement à La Résidence du Nançon à Fougères. Le foyer propose alors un accueil permanent pour 21 personnes.

2007

Agrément pour accueillir 150 travailleurs handicapés.

2009

Transfert du S.A.V.S. dans ses nouveaux locaux adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

2010

Élargissement des compétences du S.A.V.S. avec la création de la Résidence Accueil Villebois-Mareuil gérée par le Foyer des Jeunes Travailleurs, et l'accompagnement d'une population en situation de handicap psychique.

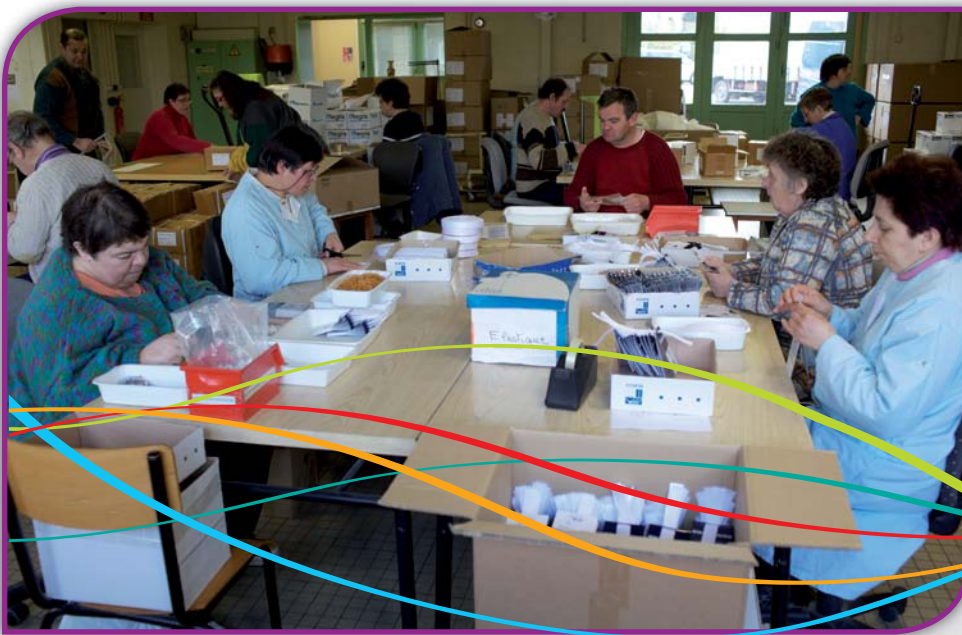


Les Ateliers du Douet

→ STRUCTURE

L'Association qui gère Les Ateliers du Douet est aujourd'hui un acteur de choix qui propose aux personnes handicapées un suivi individualisé de qualité avec une grande diversité de services privilégiant leur intégration sociale et professionnelle :

- **E.S.A.T.** : des ateliers de production spécialisés en Métallurgie, Menuiserie, Conditionnement et Sous-traitance diverse, Restauration,
- **S.A.C.A.T.**, Section Annexe,
- **S.A.V.S.**, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale,
- Foyer, **Résidence du Nançon**.



→ VALEURS

Avec une dynamique interne digne d'une entreprise et avec un statut associatif, Les Ateliers du Douet sont attachés à leurs valeurs fondatrices et mettent la priorité sur la personne handicapée, son bien-être et la qualité de ses prestations. L'accompagnement a pour objectif de permettre à chaque personne de trouver des réponses à son projet de vie, à son insertion sociale et professionnelle.

C'est pourquoi la priorité est mise sur :

- **L'Accueil**
Abordé comme une attitude humaine et aussi comme une attitude éducative, il permet de favoriser et développer le lien.
- **Le projet individualisé**
La personne accueillie est au centre du dispositif de son arrivée au sein de l'établissement jusqu'à son départ. Les attentes sont identifiées et les besoins évalués pour la mise en place d'un dispositif personnalisé et adapté.

Des valeurs communes à l'usager et aux clients...

L'intégration
La non-discrimination
Le respect
La simplicité
La rigueur
La chaleur humaine
La réalisation personnelle
L'épanouissement

Les Ateliers du Douet EN CHIFFRES

5 services

6 sites

60 collaborateurs

250 travailleurs handicapés ou usagers des différents services





E.S.A.T.

Établissement de Soutien d'Aide par le Travail

Gérée par l'Association C.A.T. Foyer Les Ateliers du Douet (Saint-Sauveur-des-Landes).



Établissement médico-social réaffirmé par la loi de février 2005 et créé en 1973, l'E.S.A.T. Les Ateliers du Douet propose à la personne en situation de handicap intellectuel, âgée de 20 ans à 60 ans, des activités professionnelles de production dans 4 secteurs d'activités distincts.

Ayant pour principal objectif de permettre à la personne rencontrant momentanément ou durablement des difficultés pour intégrer le milieu de travail ordinaire à accéder à une vie sociale et professionnelle, l'E.S.A.T. Les Ateliers du Douet contribue au développement de la personne handicapée à travers une véritable activité professionnelle, l'adaptation de son poste de travail et des accompagnements spécifiques.

→ CADRE LÉGAL

La mission des E.S.A.T a été rénovée par la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

→ SERVICES

- 1 Atelier de Métallurgie
Fabrication de piquets de clôtures électriques.
Barrières métalliques et diverses séries spécifiques.
- 3 Ateliers de Menuiserie
Portails, tables extérieures, produits d'élevage, caisses sommiers, palettes, tréteaux, établis...
- 1 Atelier de sous-traitance
Montage électronique, conditionnement, routage, ébavurage, couture, montages divers.
- 1 Atelier Restauration agréé Cuisine centrale
(+ de 400 repas quotidiens).





E.S.A.T.



→ CAPACITÉ D'ACCUEIL

150 places.

→ STATUT DE LA PERSONNE

L'utilisateur est rémunéré, selon l'activité et le temps de travail (partiel ou à temps plein ; durée maximum : 35 heures / semaine).

Il est bénéficiaire de l'A.A.H. (Allocation aux Adultes Handicapés), congés payés, etc...

→ MISE EN SITUATION

La personne accueillie à l'E.S.A.T. bénéficie d'une période de découverte lui permettant d'observer le fonctionnement de 1 à 4 secteurs d'activités. En fonction du choix de la personne et des places disponibles, elle est évaluée sur une période de 1 mois minimum. L'admission est ensuite validée ou pas.

→ COORDONNÉES

E.S.A.T.

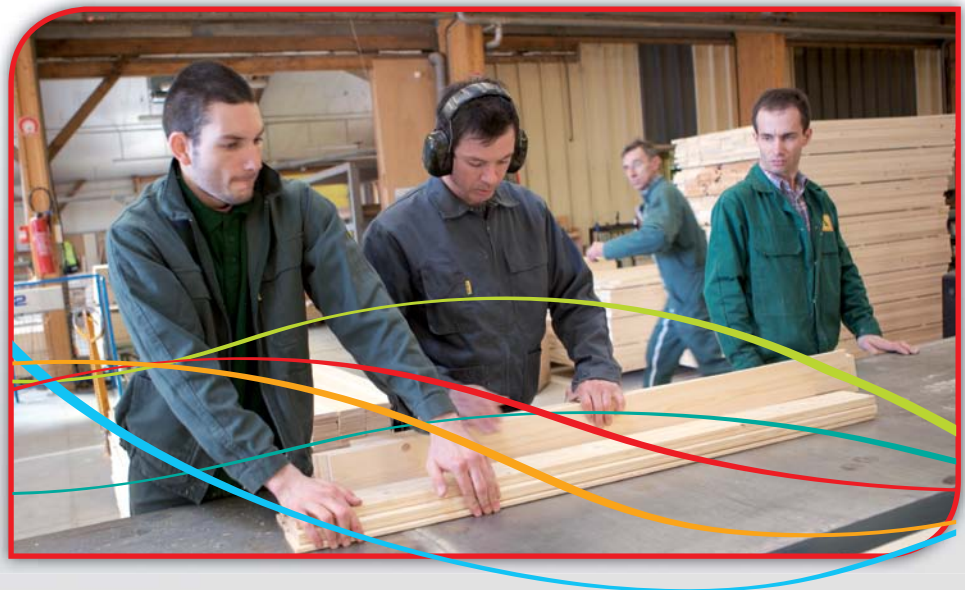
3 allée du Douet
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES
Tél. : 02 99 98 81 82
Fax : 02 99 98 89 50
esat@eurodouet.com





S.A.P.

Entreprise Adaptée



→ CADRE LÉGAL

Depuis 2005, les Entreprises Adaptées n'appartiennent plus au secteur du travail protégé et sont devenues des entreprises à part entière.

Les Entreprises Adaptées constituent des unités économiques de production qui mettent les travailleurs handicapés à même d'exercer une activité professionnelle salariée dans les conditions adaptées à leurs possibilités. Elles doivent en outre favoriser la promotion des travailleurs handicapés et leur accession à des emplois dans le milieu ordinaire de travail.

→ SERVICES

1 atelier de menuiserie industrielle.
Fabrication de pièces de literie et sommiers.

→ EFFECTIF

30 salariés.
Convention Menuiserie et Ameublement.



→ COORDONNÉES

S.A.P.

3 allée du Douet
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES
Tél. : 02 99 98 89 55
Fax : 02 99 98 94 35
sap@eurodouet.com



RÉSIDENCE DU NANÇON

Gérée par l'Association C.A.T. Foyer Les Ateliers du Douet (Saint-Sauveur-des-Landes).



Créé en septembre 1999, le Foyer d'Hébergement « Résidence du Nançon » accueille les adultes déficients intellectuels travaillant en E.S.A.T. ou en S.A.C.A.T.

Il est géré par une équipe professionnelle composée de travailleurs sociaux et d'agents techniques, et sous la responsabilité du Chef de Service, il assure l'encadrement de personnes hébergées la semaine ou en permanence.

Convention et financement Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Habilitation Aide Sociale. Présence institutionnelle de type internat.



→ POUR QUI ?

Population mixte, stabilisée dans son comportement, avec la volonté de vivre en collectivité.

Adultes reconnus handicapés C.D.A.P.H. relevant d'une orientation E.S.A.T. avec structure d'hébergement.

→ CAPACITÉ D'ACCUEIL

21 résidents.

→ PROJET ÉDUCATIF

L'Association de Gestion des Ateliers du Douet a pour mission d'accueillir des adultes afin de promouvoir leur épanouissement, leur insertion sociale et professionnelle. Elle assure aux familles un soutien matériel et moral.

L'objectif principal étant de mener la personne accueillie vers une autonomie de vie individuelle et éventuellement une intégration dans une structure adaptée à la situation et au désir de l'usager (maison de retraite, logement...).

Le projet éducatif s'articule autour de :

- Un accompagnement éducatif individualisé qui inclut l'ensemble des apprentissages nécessaires à l'autonomie sociale (hygiène, loisirs, budget, démarches administratives, gestion des temps libres, etc...),
- Un soutien relationnel collectif qui vise à favoriser les échanges avec l'environnement proche,
- Animations diverses organisées régulièrement en interne et à l'extérieur du Foyer (activités sportives, culturelles, de détente...).

→ CADRE DE VIE

- Studios individuels,
- Salle de restauration,
- Salle de détente,
- Salle de jeux,
- Terrasse collective avec barbecue,
- Cuisine (initiation et/ou apprentissage).

Située à Fougères, la Résidence du Nançon permet aux hôtes d'avoir facilement accès aux services et commerces du centre-ville.

Transports collectifs assurés entre le Foyer et l'E.S.A.T.

→ ADMISSION

Accueil permanent :

- Dossier d'inscription,
- Entretien préalable,
- Mise en situation : une période d'essai d'1 mois est proposée à la personne accueillie afin qu'elle puisse mieux découvrir la vie au foyer, les services et activités. Cette période permet également aux éducateurs de faire connaissance avec l'usager et de définir le type d'accompagnement le plus adapté à la personne. Un contrat de séjour est délivré au bout de 15 jours et à la fin de la période le contrat d'accueil est soumis au résident (signatures : résident, tuteur et Directeur).

Accueil temporaire :

L'accueil temporaire est formalisé par la signature d'un document individuel de prise en charge cosigné par le résident et son tuteur. Y sont définis le temps de séjour, le motif de la demande. Un état des lieux est fait à la sortie.

→ ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

- Un chef de service,
- Une équipe éducative pluridisciplinaire,
- Des agents de service,
- Surveillants de nuit.

→ PARTENAIRES

- Les services de tutelle,
- Les structures de travail (E.S.A.T. du Pays de Fougères),
- Les S.A.V.S., Services d'Accompagnement à la Vie Sociale,
- Les organismes de loisirs,
- Les services médicaux et para-médicaux,
- Les S.A.C.A.T.,
- Les familles,
- Les différentes associations locales.

→ COORDONNÉES

RÉSIDENCE DU NANÇON

14 rue du Moulin aux Pauvres

35300 FOUGÈRES

Tél. : 02 99 99 43 43

Fax : 02 99 98 83 40

nancon@eurodouet.com



S.A.C.A.T.

Section Annexe

Gérée par l'Association C.A.T. Foyer Les Ateliers du Douet (Saint-Sauveur-des-Landes).
Créée en janvier 1988, la Section Annexe offre un accueil de jour et propose des activités diverses.



→ POUR QUI ?

La Section Annexe s'adresse à toute personne adulte handicapée du Pays de Fougères ne pouvant pas ou plus travailler à plein temps en E.S.A.T.

→ CAPACITÉ D'ACCUEIL

21 places.

→ POUR QUOI ?

Lieu occupationnel de jour, la Section Annexe a pour principale mission :

- le maintien des acquis existants,
- le développement de nouveaux acquis,
- le développement de l'autonomie,
- l'épanouissement et le bien-être de la personne.

La S.A.C.A.T. peut offrir la possibilité d'accéder progressivement à une activité en E.S.A.T. La S.A.C.A.T. peut aussi permettre la préparation d'une orientation vers un foyer de vie.

→ ACTIVITÉS

- De plein air dans un encadrement spécialisé : tir à l'arc, piscine, canoë, etc.,
- D'intérieur : jeux éducatifs, manuels, ludiques, bibliothèque, relaxation, etc.,
- Travail de sous-traitance ponctuellement,
- Stages et temps de rencontre dans des établissements médico-sociaux pour inscrire l'utilisateur dans le réseau et l'amener vers l'extérieur,
- Entretien hebdomadaire des essuie-mains des ateliers de l'E.S.A.T.

Les activités ayant lieu sur le site de Saint-Hilaire-des-Landes et les repas du midi étant pris à l'E.S.A.T. à Saint-Sauveur-des-Landes, le transport en minibus est géré par les encadrants.

→ MISE EN SITUATION

Proposée à la personne afin qu'elle puisse mieux découvrir les services et activités et permettant aux éducateurs de faire connaissance avec l'utilisateur, la période de mise en situation de la Section Annexe est de 15 jours renouvelables.

→ COORDONNÉES

S.A.C.A.T.

4 rue du Rocher
35140 SAINT-HILAIRE-DES-LANDES
Tél. : 02 99 98 91 42
Fax : 02 99 98 91 42
sacat@eurodouet.com





S.A.V.S.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Géré par l'Association C.A.T. Foyer Les Ateliers du Douet (Saint-Sauveur-des-Landes) et financé par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Créé en 1995, le S.A.V.S. a pour mission l'assistance et l'accompagnement dans tout ou partie des actes essentiels de l'existence ainsi qu'un accompagnement social en milieu ouvert.



→ CADRE LÉGAL

Art. D. 312-155-5 « Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires, professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».

→ POUR QUI ?

Le service s'adresse à toute personne adulte du Pays de Fougères :

- ayant un handicap reconnu par la C.D.A.P.H. ou en cours de reconnaissance, une préconisation d'un suivi S.A.V.S. par la M.D.P.H.,
- vivant dans son propre logement (ou en projet d'installation),
- âgée de plus de 18 ans et sans limite d'âge,
- et souhaitant être actrice de son projet.

L'intervention du S.A.V.S. se fait sur la demande de la personne accueillie.

→ POUR QUOI ?

- Une aide dans les démarches administratives,
- Un soutien à l'apprentissage et à l'organisation de la vie quotidienne (repas, achats, utilisation des moyens de transport, entretien du linge, etc.),
- Une aide dans la recherche de loisirs,
- Un appui à l'amélioration des conditions de logement (recherche de logement, aménagement, entretien, déménagement),
- Un accompagnement dans la recherche d'emploi,
- Un lien dans les relations sociales et familiales,
- Un soutien moral.

→ COMMENT ?

Mise en situation : proposée à la personne afin qu'elle puisse mieux découvrir les services et activités et permettant aux éducateurs de faire connaissance avec l'usager, la période de mise en situation du S.A.V.S. est de 2 mois.

Vous désirez faire appel à notre service pour être accompagné(e) dans vos projets, contactez nous au 02 99 94 51 28.

Vous pouvez également contacter le Chef de Service au 02 99 99 95 00.

Service gratuit. Assuré par une équipe de professionnels constituée d'un Chef de Service et de 4 éducateurs.

→ JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h - 13 h / 14 h - 19 h.

Mardi, mercredi, jeudi : 10 h - 13 h / 14 h - 19 h.

Vendredi : 10 h - 13 h / 14 h - 18 h.

→ COORDONNÉES

S.A.V.S. du Pays de Fougères

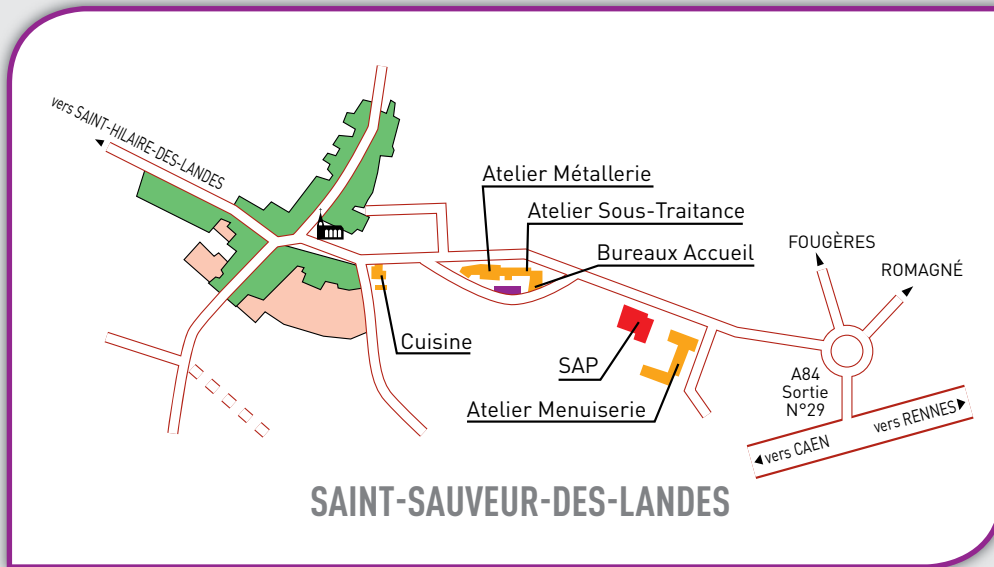
36 rue des Feuteries
35300 FOUGÈRES

Tél. : 02 99 94 51 28

Fax : 02 99 94 11 03

savs@eurodouet.com

→ Plan d'accès



3 allée du Douet
35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES
Tél. : 02 99 98 81 82
Fax : 02 99 98 89 50
@mail : info@eurodouet.com
www.eurodouet.com

